

RAPPORT ANNUEL 2019

Présenté par les coprésidents de l'ASFETM

INTRODUCTION

Créée en 1983, l'ASFETM est une association sectorielle paritaire qui dessert les établissements des secteurs de la fabrication d'équipement de transport et de la fabrication de machines. Son mandat, tel que défini dans la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, en est un de prévention des accidents et des maladies du travail auprès des employeurs et des travailleurs de ces secteurs d'activités économiques.

En 2019, le conseil d'administration et son comité administratif ont siégé conformément aux dispositions réglementaires. Le comité de régie interne et le comité des relations publiques ont été très actifs et ont soutenu la direction générale dans ses réalisations. Ces comités, tous paritaires, participent au processus décisionnel au plus haut niveau de notre association. Nous tenons à souligner leur excellent travail et nous les en remercions.

L'ÉQUIPE

L'ASFETM dispose d'une équipe expérimentée et compétente composée de 20 personnes :

7 conseillers en prévention

1 hygiéniste industriel / ergonomiste

2 ingénieurs

1 chargée de l'information

1 chargé du soutien didactique

1 chargée du soutien administratif et technique

3 commis de bureau.

Le personnel de direction est composé du directeur général, de l'adjointe au directeur, de la chef des services financiers et administratifs et de l'ingénieure coordonnatrice.

À ce personnel, s'ajoutent des formateurs externes pour satisfaire les demandes ponctuelles et les demandes de formation des établissements hors secteur.

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Quatre programmes régissent les activités de l'ASFETM :

1. Recherche et documentation
2. Formation et information
3. Conseil et assistance technique
4. Soutien administratif

1. RECHERCHE ET DOCUMENTATION

CENTRE DE DOCUMENTATION

Notre centre de documentation a poursuivi ses recherches de documents permettant de répondre aux questions des établissements en matière de prévention SST. Nous avons aussi largement utilisé le service d'accès en ligne de la CNESST pour consultation, notamment, des lois, règlements et normes.

PROJETS DE RECHERCHE

L'ASFETM a appuyé plusieurs projets de recherche menés par l'IRSST (Institut de recherche Robert Sauvé en santé et sécurité du travail), la CNESST et diverses équipes de chercheurs universitaires.

Notre collaboration consiste à siéger sur les comités aviseurs et à permettre les contacts avec nos établissements, selon la pertinence du sujet. Nous publicisons le résultat de ces recherches auprès des utilisateurs potentiels.

En 2019, nous avons poursuivi notre collaboration aux projets de recherche suivants :

- Analyse comparée des accidents machines en phase de maintenance et de production
- Analyse des effets des transferts inter-organisationnels de connaissances sur la prise en charge de la prévention par les milieux de travail : le cas des enquêtes d'accident du travail
- Critères de stabilité des échelles et escabeaux
- Comité de travail visant à préciser les étapes d'une démarche de sélection de gants
- Étude exploratoire sur les pratiques des fabricants de machines au Québec en lien avec l'intégration de la sécurité des machines dès leur conception
- Évaluation de la performance des instruments de lecture directe et des technologies de filtration pour l'amélioration des stratégies de contrôle de l'exposition des travailleurs à l'ozone

2. FORMATION ET INFORMATION

2.1 Activités de formation

Les activités de formation de l'ASFETM destinées aux travailleurs consistent en des sessions d'une durée de 2 à 14 heures, avec des versions de rappel (recommandé à tous les trois ans). Quant aux sessions de formation destinées aux formateurs, elles sont d'une durée de 2 jours. Nos sessions de formation sont conçues pour répondre aux besoins particuliers des établissements et se donnent préférentiellement sur leurs lieux de travail. Un calendrier de sessions publiques (à Montréal, à Québec et en régions) est aussi régulièrement annoncé pour accommoder les entreprises qui ont peu de participants à former. À ce jour, plus de 30 sujets sont offerts, portant sur des opérations sécuritaires et des actions de prévention.

En 2019, 1 817 sessions de formation ont été données pour un total de 14 134 participants.

SUJET DE LA FORMATION	NOMBRE DE FORMATIONS DONNEES	NOMBRE DE PERSONNES FORMEES
Cadenassage	122	806
Chariots élévateurs	280	2 013
Élingues et ponts roulants	455	3 464
Enquête et analyse d'accident	18	100
Ergonomie, TMS, maux de dos	9	118
Espace clos	46	409
Gaz comprimés	29	250
Loi C-21	12	116
Mieux-être psychologique au travail	50	466
Palettiers	10	60
Plateformes élévatrices	85	575
Prévention des blessures	14	162
Prévention des chutes et utilisation du harnais	132	1 098
Protection respiratoire	28	154
Risques du laser (Sensibilisation aux)	37	235
Risques électriques	69	516
Sécurité des machines	129	917
SIMDUT-SGH	216	2 024
Transport des matières dangereuses	34	266
Transpalettes et tracteurs	17	122
Autres	25	263
Détail de la catégorie Autres : Analyse de la sécurité de la tâche, Comité de santé et de sécurité, Échafaudages, Échelles et escabeaux, Inspection préventive, Introduction à la SST, Loi et règlements SST, Travail à chaud, Grue mobile.		
	1 817	14 134

FORMATION DE FORMATEUR

Au cours de l'année 2019, l'ASFETM a formé 67 formateurs en entreprise, sur les sujets suivants : chariots élévateurs, élingues et ponts roulants, plateformes élévatrices, SIMDUT, protection respiratoire, espace clos.

FORMATION EN LIGNE

Notre offre de formation en ligne porte sur deux sujets. Au 31 décembre 2019, on comptait :

- SIMDUT 2015 : 340 licences attribuées à 16 établissements
- Comprendre le harcèlement au travail : 24 licences attribuées à 6 établissements

COLLOQUE DE L'ASFETM : TRAVAIL SECURITAIRE EN ESPACE CLOS

- Lévis, 9 mai, 17 participants
- Laval, 29 novembre, 18 participants
- Drummondville, 3 décembre, 11 participants

MISE A JOUR ET DEVELOPPEMENT DE SESSIONS DE FORMATION

MISE A JOUR

- Cadenassage
- Prévention des chutes (suite aux modifications au RSST)
- Risques électriques (modifications à la norme Z462-18)
- Plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP)
- Travail à chaud
- Gaz comprimés

DEVELOPPEMENT EN COURS

- Entreposage de matières dangereuses
- Comprendre le harcèlement au travail (formation en ligne)
- Introduction aux lois et règlements pour gestionnaires

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

L'ASFETM a poursuivi et développé son partenariat avec plusieurs institutions d'enseignement, poursuivant l'objectif d'une meilleure intégration de la santé et sécurité du travail dans la formation professionnelle et technique. Il s'agit de :

- École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉMAM)
- École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (ÉMÉMM)
- Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier
- Centre de formation professionnelle Harricana
- Cégep de la Gaspésie et des Îles
- Centre de formation en mécanique de véhicules lourds, à Lévis

NOTRE IMPLICATION SOCIALE

- L'ASFETM fait aussi œuvre utile en offrant des formations dans d'autres centres de formation professionnelles, dont un situé dans le Grand Nord.
- L'ASFETM a aussi offert une conférence d'introduction à la santé et la sécurité du travail à de nouveaux arrivants : 10 avril, à Granby.

Rappelons que l'ASFETM possède une expertise reconnue par ces établissements d'enseignement. Ces ententes permettent de participer étroitement à la prise en charge SST des futurs travailleurs et employeurs de notre secteur.

En 2019, 258 personnes ont été formées dans ces institutions d'enseignement, notamment sur l'utilisation sécuritaire de chariots élévateurs et de ponts roulants.

NOTRE PRESENCE EN REGION

L'ASFETM se veut présente partout au Québec, pour tous les employeurs et travailleurs du secteur. Outre les grands centres urbains, nous sommes intervenus en Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie-Centre-du-Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, tant par nos interventions en établissement et lors de sessions publiques de formation, que par nos conférences données aux colloques régionaux de la CNESST et autres partenaires.

FORMATION PERMANENTE

- Prévention des chutes, CNESST
- Utilisation de Outlook, Institut FormaSion, 25 mars
- Gestion efficace du temps et des priorités, Solutions & Co, 18 novembre
- Manutention, IRSST, 20 novembre
- Planification stratégique « Étang-à-l'Épaulé », 10 juin
- Conférences aux événements de la CNESST
- Sécurité des robots industriels, 26 février
- Webinaire sur la norme ISO 45001, 27 juin
- Formation sur les déversements de matières dangereuses, 11 juin
- Journée conférence sur l'industrie 4.0, 28 octobre
- Webinaire sur le système de management de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001, 27 juin

2.2 Activités d'information et de concertation

- Publication de trois numéros de notre revue d'information SANTÉ SÉCURITÉ +, destinée aux employeurs et travailleurs de tous les établissements du secteur (tirage de 5 000 exemplaires)
- Publication des agendas et calendriers 2020, expédiés aux responsables en santé sécurité et représentants des travailleurs de tous les établissements du secteur (tirage de 5 000 exemplaires)

- Mise à jour continue du site Web de l'ASFETM
- Production et diffusion mensuelle de l'infolettre « INFO ASFETM » à tous nos contacts courriels (à 5 reprises)
- Partenariat avec Coeffiscience, un organisme paritaire de développement de la main-d'œuvre de l'industrie de la chimie, de la pétrochimie, du raffinage et du gaz
- Activités de concertation inter ASP : les communicateurs (2 mai, 1^{er} novembre) et les conseillers en prévention (6 novembre)
- Membre du comité de la programmation des Grand Rendez-vous SST à Montréal (Palais des congrès de Montréal) et à Québec (Centre des congrès de Québec)
- Membre du comité organisateur du colloque de la CNESST pour la région Mauricie-Centre-du-Québec
- Membre du jury des Grands Prix SST pour les régions de Montréal, Capitale nationale, Chaudière-Appalaches et Mauricie-Centre-du-Québec
- Membre du groupe de travail de la CNESST « Risques d'embrasement des vêtements pendant les travaux de soudage »
- Participation au Gala des Grands Prix SST, Centre des congrès, Québec, 30 avril
- Exposant aux Grand Rendez-vous SST : Québec, 1^{er} mai et Montréal, 30 et 31 octobre
- Conférence « Les risques d'explosion des dépoussiéreurs », Grand Rendez-vous SST, Québec, 1^{er} mai
- Exposant au colloque de la CNESST Estrie, Sherbrooke, 8 mai
- Ateliers de formation « Risques électriques » et « Élingues et ponts roulants » au colloque de la CNESST Abitibi-Témiscamingue, Val-d'Or, 30 et 31 octobre
- Développement d'une fiche technique sur les fluides de coupe (en collaboration avec la CNESST)
- Mise en place d'un comité inter ASP pour le développement d'un programme de sécurité électrique pour nos établissements
- Participation à la rencontre et au « focus group » sur les priorités régionales CNESST prévention-inspection 2020-2023
- Membre du groupe de travail Comité mixte – plan d'action bruit (CNESST-RSPSAT-ASP) pour les modifications réglementaires concernant le bruit

3. CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Des interventions de conseil et d'assistance technique ont été réalisées, à la demande des établissements, comme suit :

SUJETS	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS
Assistance technique générale d'appoint	88
Assistance aux comités de santé et de sécurité	3
Ergonomie	5
Hygiène industrielle	32
Programme de prévention	9
SIMDUT	8
Total	145

On note une augmentation de 25% du nombre d'établissements différents desservis en conseil et assistance technique par rapport à 2018 (90 établissements différents desservis en 2018).

4. SOUTIEN ADMINISTRATIF

Les activités de soutien administratif se sont poursuivies selon les règles établies, en utilisant des procédés administratifs optimisés.

En janvier 2019, la mise en service du nouveau système de gestion intégrée a permis d'augmenter efficacement le processus administratif, avec l'objectif d'offrir un meilleur service à nos établissements. Parmi les nouveautés, mentionnons l'émission électronique, en version imprimable, des attestations de formation.

L'application Outlook a été élargie pour la gestion des calendriers de travail, des tâches et du courrier électronique.

La gestion du personnel a été assurée conformément aux règles et ententes contractuelles.

CONCLUSION

Nous sommes fiers de déposer ce rapport annuel pour l'exercice 2019 de notre association sectorielle paritaire.

Tous les objectifs de la programmation annuelle ont été largement atteints.

Nous exprimons ici notre appréciation et nos remerciements aux membres du personnel, de la direction et aux administrateurs.

La coprésidente patronale,
Marie-Josée Lemieux

Le coprésident syndical,
Robert Bernier